



Épreuve d'admission

SERVICE DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

ÉPREUVE ORALE : INSTITUTIONS POLITIQUES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

*(préparation : 30 minutes - interrogation : 20 minutes dont 5 minutes
d'exposé et 15 minutes de questions – Coeff. 5)*

Les sujets suivants ont été tirés au sort par les candidats :

- Le ministre sous la V^e République
- Les droits de l'opposition sous la V^e République
- Le Parlement français et l'Europe
- Le cumul des mandats sous la V^e République
- Le Préambule de la Constitution de la V^e République
- Les pouvoirs du Parlement européen
- Les rapports entre le Président de la République et le Premier ministre sous la V^e République
- La responsabilité du gouvernement sous la Ve République

